



N° 81

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Les représentants d'un groupe de pays signataires des conventions de Genève de 1949 pour la protection des victimes de la guerre ont publié aujourd'hui à Genève un appel à tous les intéressés leur demandant de faciliter l'arrivée à Stanleyville, dans la République démocratique du Congo, du personnel du Comité international de la Croix-Rouge, afin qu'il puisse accomplir ses fonctions humanitaires au Congo, y compris les régions auxquelles il n'a pas accès actuellement.

L'objet de l'appel est de s'assurer que les principes humanitaires élémentaires seront observés dans le traitement de la population civile, y compris les étrangers, qui souffrent des perturbations au Congo.

Le groupe de pays qui ont lancé cet appel en commun comprend l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, Haiti, l'Italie et les Pays-Bas.

Texte complet de l'appel du Concilium:

Les Gouvernements de l'Argentine, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de Haiti, de l'Italie et des Pays-Bas sont reconnaissants des efforts humanitaires du premier ministre M. Jomo Kenyatta du Kenya, président de la commission ad hoc de l'OUA pour le Congo, afin d'épargner des vies humaines au Congo y compris celles des